

Public et prérequis

- Aucun prérequis
- Une connaissance en droit du travail permet de mieux atteindre les objectifs

Personnes amenées à occuper une fonction au sein d'un service paie et administration du personnel

Les objectifs

Maîtriser la gestion des absences lors de l'élaboration de la paie
Connaître les conséquences des différentes absences sur la rémunération pour établir la paie des salariés concernés

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques et remise d'un support pédagogique

Validation et certification

Attestation de fin de formation

Contenu de la formation

Différentes absences et suspensions du contrat de travail

- Absences liées à l'exercice de fonctions publiques, syndicales ou collectives
- Suspensions liées à l'état de santé du salarié
- Suspensions liées à la situation familiale du salarié
- Suspensions liées à l'exécution d'obligations légales du salarié
- Suspensions pour convenance personnelle du salarié
- Suspensions du fait de l'employeur
- Suspensions liées à la formation professionnelle, congés payés

Conséquences juridiques des différentes absences

- Suspension de certaines obligations
- Maintien du lien contractuel
- Suspension et durée de la période d'essai, suspension et préavis
- Incidence sur la rupture du contrat
- Suspension du contrat à durée déterminée

Conséquences de la maladie, de l'accident du travail et de la maternité

- Indemnisation par la Sécurité sociale : calcul, traitement social et fiscal
- Régimes légaux, conventionnels et contractuels de la garantie de ressources
- Problématique du maintien de salaire : complément au net ou au brut, CSG et CRDS, prélèvement à la source
- Temps partiel thérapeutique, cure thermale

RÉFÉRENCE

DRSPAINO00004S

CENTRES DE FORMATION

Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Epinal

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

- 2000 jeunes formés par an
- 500 demandeurs d'emploi formés par an
- 3000 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat
- Savoir-être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

- Intervention d'un organisme de prévoyance

Conséquences des congés payés sur la pratique de la paie

- Période de référence, prise du congé, décompte du congé
- Indemnité de congés payés

Modalités d'évaluation

Evaluation en cours de formation

Contact

commercial@formation-industries-lorraine.com

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d'inscription et du devis signé, transmission à l'entreprise de la convention et des documents d'entrée en formation (convocation, règlement intérieur, ...)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour